

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Cérémonie du jour de la reconnaissance
aux Ursulines du Collège Marie-de-l'Incarnation

Trois-Rivières, le 6 octobre 2022 – Le jeudi 6 octobre a eu lieu la cérémonie du jour de la Reconnaissance rassemblant tous les élèves du Collège, le personnel et une quinzaine d'Ursulines, de Trois-Rivières et de Québec, dont la supérieure générale, sr Pauline Duchesne, ainsi que M. Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières, à la salle Marie-de-l'Incarnation du CMI.

Cette célébration annuelle fut instaurée à la fin de la relève institutionnelle, quand la corporation a pris en charge le Collège complètement en 2007. Elle vise avant tout à enseigner aux élèves comment a été fondée notre institution et par qui.

Cette année, la célébration a pris une dimension particulière, car le Collège fête les 325 ans de l'arrivée des Ursulines à Trois-Rivières, le 10 octobre 1697 et par le fait même la fondation de la première école en ces terres trifluviennes. Lors de cette journée, les événements pour célébrer les 325 ans ont été dévoilés : le vendredi 3 février 2023, ce sera La Grande Soirée organisée par la Fondation du Collège, et le samedi 13 mai 2023, un rassemblement au Collège sous un chapiteau avec visite du Collège, repas champêtre (si le beau temps le permet), nuit et déjeuner au pensionnat (pour les nostalgiques).

Le CMI a profité de cette cérémonie pour reconnaître les élèves qui finissent leur parcours scolaire, les doyens, soient ceux qui ont débuté au préscolaire et finissent leur secondaire. À cette occasion, ils ont remis aux petits du préscolaire (4 ans et 5 ans) une jeune pousse d'arbre, provenant de [l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice](#), que les élèves du préscolaire plantent à la maison.

« L'idéal d'éducation d'Angèle Mérici, fondatrice des Ursulines à la fin du Moyen-Âge et l'ouverture à l'autre de Marie de l'incarnation, particulièrement les Premières Nations, restent les piliers de notre éducation au Collège », dit Mme Élisabeth Jourdain, directrice générale. La transmission de l'esprit des Ursulines est ainsi assurée de génération en génération, des plus grands vers les plus jeunes, même après 325 ans.

À propos du Collège Marie-de-l'Incarnation

En constante évolution et riche d'une tradition léguée par la communauté des Ursulines, le CMI est une école privée mixte ayant été fondée en 1697. Le Collège Marie-de-l'Incarnation, situé au cœur du Trois-Rivières historique, bénéficie d'une tradition de 325 ans en matière d'éducation. Le CMI offre les cours préscolaire, primaire et secondaire dans le respect de la tradition ursuline, en plaçant au cœur de ses priorités la croissance et l'épanouissement de chaque élève.

NOUS SOMMES

Collège Marie-de-l'Incarnation

-30-

Pour information :

Mme Lise Milette

Secrétaire de la direction générale, Collège Marie-de-l'Incarnation

lise.milette@cmitr.com

819 379-3223 #108